

Les structures de l'ESS représentent plus de 25 800 établissements, soit 14 % de l'ensemble des structures régionales et plus de 11 % des emplois salariés en Nord-Pas de Calais (source : Profils INSEE n°92 - Octobre 2008).

Le Conseil Régional Nord-Pas-de-Calais :

Partie intégrante du Schéma régional de développement économique de la Région (SRDE) Nord Pas de Calais, l'Economie sociale et solidaire a toute sa place dans les débats économiques régionaux. Elaboré sur la base d'une vision stratégique commune au Conseil régional et à ses partenaires, le SRDE a l'ambition de créer un nouveau mode de gouvernance pour mettre en œuvre les grandes orientations économiques du territoire régional.

Le Conseil régional s'est fixé 3 grands objectifs :

- Diffuser les valeurs et pratiques de l'ESS :

A cette fin, la Région soutient l'Assemblée permanente de l'économie solidaire (APES) et la Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire (CRESS) afin de :

- mener des actions de sensibilisation à destination des territoires et du grand public,
- mettre en réseau les acteurs,
- assurer la promotion du secteur, ses valeurs et ses pratiques innovantes,
- capitaliser sur les bonnes pratiques et assurer la diffusion des connaissances,
- accompagner les territoires souhaitant mettre en place des actions dans ce domaine.

- Soutenir les initiatives locales à l'échelle des territoires :

Chaque territoire se dote pour trois ans d'un Plan local de développement économique (PLDE), déclinaison territoriale du SRDE. Chaque PLDE, plan d'action qui mobilise et fédère l'ensemble des acteurs du territoire, doit intégrer un volet "Economie sociale et solidaire" ; ce dernier vise à développer :

- l'animation locale,
- la mise en cohérence et la mutualisation des ressources,
- l'accompagnement de porteurs de projet.

- Soutenir la création d'activité :

La Région soutient financièrement un réseau d'acteurs qui accompagnent les porteurs dans la réalisation de leur projet.

La Région, en lien avec ses partenaires institutionnels, contribue également au fonctionnement de plusieurs dispositifs d'aide :

- Soutien à la conception et au montage d'une nouvelle activité.
- Soutien au démarrage d'une activité.
- Soutien au développement et à la pérennisation de l'activité.
- Soutien aux associations en retournement.

Le Conseil Général du Nord :

Le Conseil Général accompagne financièrement les têtes de réseaux de l'ESS : Union Régionale des Entreprises d'Insertion (UREI), Assemblée Permanente de l'Economie Solidaires (APES), Chambre Régionale de l'Economie Sociale (CRES)...

Lille métropole :

Depuis 2002, Lille Métropole soutient activement le développement de l'économie sociale et solidaire. A cet effet, elle agit dans trois directions :

- Elle soutient les structures d'accompagnement des porteurs de projets : l'Association pour le droit à l'Initiative économique (ADIE), les Cigales, Graine de bâtisseurs, ou encore Graine d'Affaire.
- Elle soutient des opérations de sensibilisation aux enjeux de l'Economie sociale et solidaire. C'est ainsi qu'elle a contribué à l'organisation des Rencontres métropolitaines de l'ESS, au Forum mondial de l'économie responsable ou encore aux Journées internationales de l'économie sociale.
- Enfin, Lille Métropole Communauté urbaine est impliquée dans la mise en réseau des acteurs par le biais de l'association DIESS4.

Le Plan de développement de l'ESS :

En 2002, Lille et Lille Métropole, avec le soutien de l'Etat, de la Région, du Département et de la Caisse des Dépôts et Consignations, ont adopté le premier plan lillois de développement de l'économie sociale et solidaire, avec la volonté de reconnaître son importance dans l'économie. Ce plan vise d'une part à structurer ce secteur en renforçant les moyens et financiers, d'autre part à valoriser les actions des acteurs.

Un budget de 1 220 000 euros a été consacré à la mise en œuvre des actions de ce Plan entre 2002 et 2006, dont 534.000 euros à charge de la Ville de Lille ; le reste du financement se répartissant entre ses partenaires et soutiens : l'Etat, la Caisse des Dépôts et Consignations, le Conseil Régional du Nord-Pas-de-Calais et le Conseil Général du Nord. Un second plan a été voté en 2007 pour 3 ans.

L'ESS rassemble à Lille un réseau de plus de 150 acteurs associatifs, partenaires du Plan Triennal. Ils interviennent dans plusieurs secteurs de la vie collective: finances, insertion, habitat, loisirs, services aux personnes, commerce équitable, aide à la création d'activité.

Plusieurs dizaines de projets ont été soutenus, dans tous les quartiers, dans le cadre d'un appel à projets permanent.

Dynamique des acteurs :

La dynamique ESS est assez ancienne dans le Nord Pas de Calais. A partir des années 2000, les acteurs de l'ESS ont décidé de se structurer afin de développer ce secteur et de le rendre plus visible ; l'APES est née (2001). Dès 2002, une volonté politique s'est développée, venant renforcer ce mouvement de terrain.

Fruit de cette rencontre entre acteurs ESS et politiques, un centre d'innovation socio-économique dédié à l'économie sociale et solidaire ouvrira ses portes à Lille en 2012. Plusieurs structures de l'ESS y seront hébergées. Ce laboratoire à innovation favorisera le développement de l'ESS, et valorisera les capacités et savoirs faire du territoire régional dans le domaine de l'ESS.